
COMPTE-RENDU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08.06.2020

Conseillers en exercice : Annick AUBIN (P*), Gérard BERRÉE (P), Dominique BOISSEL (P), Bruno BOURGEOIS (E*-pouvoir à Audrey GRUEL jusqu'au point 3.2), Dominique DAHYOT (P), Evelyne DAVID (P), Murielle DOUTÉ-BOUTON (P), Michel DUAULT (P), Stéphanie DUMAND (P), Bernard ETHORÉ (P), Éric FERRIERES (P), Audrey GRUEL (P), Didier GUÉRIN (P), Roland HERCOUET (P), Audrey HIROU-ROBERT (P), Françoise KERGUELEN (P), Sébastien LE RHUN (P), Alain LEFEUVRE (P), Sylvie LEROY (P), Aude MARTY (P), David MOIZAN (P), Sandrine NOGUES (P), Chantal PERSAIS (P), Pierre PERSEHAIE (P), Ange PRIOUL (P), Patrick RIFFAULT (P), Catherine ROBIN (P), Bénédicte ROLLAND (P), Fabienne SAVATIER (P), Éric THOMAS (P).

*P=Présent

*E=Excusé

Secrétaire de séance : Annick AUBIN

1 - ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BROCELIANDE

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Bernard ETHORÉ, Président, qui a déclaré les membres installés dans leurs fonctions. 1

Monsieur Pierre PERSEHAIE, Doyen d'âge de l'assemblée délibérante a procédé à l'appel nominal, vérifié le quorum. Le conseil communautaire a nommé Madame Annick AUBIN secrétaire de séance et désigné 2 assesseurs :

- Madame Sandrine NOGUES
- Monsieur Ange PRIOUL

Monsieur PERSEHAIE a invité le Conseil de Communauté à procéder à l'élection du Président conformément aux dispositions de l'article L 5211.2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Un élu a fait part de sa candidature à la présidence :

- Monsieur Bernard ETHORÉ

Monsieur Pierre PERSEHAIE a invité le candidat à se présenter et à faire part à l'assemblée délibérante de son projet pour la Communauté de Communes de Brocéliande.

Après avoir entendu l'exposé du candidat, Monsieur Pierre PERSEHAIE a invité l'assemblée délibérante à procéder au vote à bulletin secret.

Le dépouillement du vote du 1^{er} tour a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	30
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de bulletins blancs	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	0
Majorité absolue	16
A obtenu : Monsieur ETHORÉ	30

Monsieur Bernard ETHORÉ ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président de la Communauté de Communes de Brocéliande et immédiatement installé.

2 - DETERMINATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU – NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 octobre 2019, portant composition du conseil communautaire de la Communauté de Communes de Brocéliande à compter du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2020 et leur répartition par commune membre ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10 ;

Considérant que le nombre de Vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant dans la limite de 20% de l'effectif total de l'assemblée délibérante, arrondi à l'entier supérieur, et d'un nombre maximal de 15 Vice-présidents. En application de cette règle, le nombre de Vice-présidents serait de six pour la Communauté de Communes de Brocéliande.

Considérant qu'à la majorité des deux-tiers de ses membres, le Conseil communautaire peut fixer un nombre de Vice-présidents supérieur, sans pouvoir dépasser 30%, arrondi à l'entier inférieur de son propre effectif et le nombre de 15 vice-présidents ce qui donnerait la possibilité au Conseil communautaire de porter le nombre de Vice-présidents à neuf.

Considérant que l'organe délibérant fixe la composition du bureau dans le respect des dispositions de l'article L. 5211-10,

Monsieur le Président propose de fixer à 8 le nombre de Vice-présidents.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil décident :

- de **FIXER** à 8 le nombre de Vice-présidents membres du bureau

3 – ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Le président a invité le Conseil à procéder à l'élection des huit vice-présidents, membres du bureau de la Communauté de Communes de Brocéliande.

1/ Election du 1^{er} Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de Madame Françoise KERGUELEN.

Aucun autre candidat ne se manifeste.

Monsieur le Président invite le Conseil à procéder au vote à bulletin secret.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	30
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de bulletins blancs	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	0
Majorité absolue	16
A obtenu : Mme Françoise KERGUELEN	30

Madame Françoise KERGUELEN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 1ère Vice-présidente et immédiatement installée.

2/ Election du 2ème Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Michel DUAULT.

Aucun autre candidat ne se manifeste.

Monsieur le Président invite le Conseil à procéder au vote à bulletin secret.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	30
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de bulletins blancs	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	29
Majorité absolue	15
A obtenu : M. Michel DUAULT	28
A obtenu : Mme Murielle DOUTÉ-BOUTON	1

3

Monsieur Michel DUAULT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2ème Vice-président et immédiatement installé.

3/ Election du 3ème Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de Mme Fabienne SAVATIER.

Aucun autre candidat ne se manifeste.

Monsieur le Président invite le Conseil à procéder au vote à bulletin secret.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	30
Nombre de bulletins nuls	1
Nombre de bulletins blancs	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	29
Majorité absolue	15
A obtenu : Mme Fabienne SAVATIER	29

Madame Fabienne SAVATIER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 3ème Vice-présidente et immédiatement installée.

4/ Election du 4ème Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de M David MOIZAN.

Aucun autre candidat ne se manifeste.

Monsieur le Président invite le Conseil à procéder au vote à bulletin secret.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	30
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de bulletins blancs	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	30
Majorité absolue	16
A obtenu : M David MOIZAN	30

Monsieur David MOIZAN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 4ème Vice-président et immédiatement installé.

5/ Election du 5ème Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de Mme Murielle DOUTÉ-BOUTON.

Aucun autre candidat ne se manifeste.

Monsieur le Président invite le Conseil à procéder au vote à bulletin secret.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

4

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	30
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de bulletins blancs	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	30
Majorité absolue	16
A obtenu : Mme Murielle DOUTÉ-BOUTON	30

Madame Murielle DOUTÉ-BOUTON ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 5ème Vice-présidente et immédiatement installée.

6/ Election du 6ème Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de M Éric THOMAS.

Aucun autre candidat ne se manifeste.

Monsieur le Président invite le Conseil à procéder au vote à bulletin secret.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	30
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de bulletins blancs	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	29
Majorité absolue	15
A obtenu : M Éric THOMAS	29

Monsieur Éric THOMAS ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 6ème Vice-président et immédiatement installé.

7/ Election du 7ème Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de Mme Audrey HIROU-ROBERT.

Aucun autre candidat ne se manifeste.

Monsieur le Président invite le Conseil à procéder au vote à bulletin secret.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	30
Nombre de bulletins nuls	1
Nombre de bulletins blancs	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	29
Majorité absolue	15
A obtenu : Mme Audrey HIROU-ROBERT	29

Madame Audrey HIROU-ROBERT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 7ème Vice-présidente et immédiatement installée.

8/ Election du 8ème Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Gérard BERRÉE.

Aucun autre candidat ne se manifeste.

Monsieur le Président invite le Conseil à procéder au vote à bulletin secret.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	30
Nombre de bulletins nuls	1
Nombre de bulletins blancs	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	28
Majorité absolue	15
A obtenu : M Gérard BERRÉE	27
A obtenu : M Patrick RIFFAULT	1

Monsieur Gérard BERRÉE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 8ème Vice-président et immédiatement installé.

4. LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU.E LOCAL.E

Monsieur le Président remet à chaque conseiller communautaire un exemplaire de la charte de l'Elu.e Local.e et en donne lecture.

5. INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Président informe les membres des prochaines séances :

→ du conseil communautaire :

- **Lundi 29 juin 2020 à 19 h 00 au Centre Culturel Brocéliande 7 rue Jeanne d'Arc 35310 Bréal-sous-Montfort**
- **Lundi 6 juillet 2020 à 20 h** (lieu à déterminer en fonction de la crise sanitaire)

→ du bureau communautaire :

- **Lundi 15 juin 2020 à 18 h 00 à la salle Ozégane.**

**Vu et adopté,
La secrétaire de séance,
Annick AUBIN**

**Séance levée à 20 h 50
Le 9 juin 2020
Le Président
Bernard ETHORÉ**